

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nevers, le 27 janvier 2023

## Le service État Civil étend ses horaires d'ouverture

**Pour répondre aux attentes des usagers, le service État Civil adapte ses horaires d'ouverture.**

À compter du mercredi 1er février 2023, le service État Civil proposera des horaires d'ouverture plus larges au public.

Désormais vous pourrez accéder au service :

- Le lundi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 18 h 30
- Les mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h
- Le vendredi de 8 h 30 à 17 h

Ces changements ont été travaillés pour tenir compte des attentes des usagers, à savoir une ouverture plus tôt en début d'après-midi, une fermeture tardive le lundi soir et une ouverture continue le vendredi.

**Contact Presse**

Géraldine Babut- 06.61.05.50.06 – [geraldine.babut@ville-nevers.fr](mailto:geraldine.babut@ville-nevers.fr)